
États financiers de Fondation de l'Hôpital Montfort

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation de l'Hôpital Montfort

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital Montfort (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 25 mai 2023

Fondation Hôpital Montfort
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Fonds d'administration	Fonds affectés				2023 Total	2022 Total
		Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés	Services alimentaires	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Dons	406,549	—	—	2,209,488	158,716	2,774,753	3,344,654
Collectes de fonds	456,934	—	—	38,365	—	495,299	524,531
Stationnement	—	3,024,321	—	—	—	3,024,321	2,608,145
Autres contributions	—	—	—	—	—	—	56,439
Initiatives commerciales	110,192	—	—	—	—	110,192	64,475
Intérêts	33,399	83,909	—	35,270	376	152,954	153,018
	1,007,074	3,108,230	—	2,283,123	159,092	6,557,519	6,751,262
Charges							
Salaires et avantages sociaux	615,344	57,529	—	120,233	—	793,106	780,827
Collectes de fonds	252,390	—	—	—	—	252,390	121,575
Frais d'exploitation	100,241	1,114,157	189,581	92,814	—	1,496,793	1,428,524
Amortissement des immobilisations	—	58,697	27,138	—	—	85,835	87,899
Amortissement de l'actif incorporel	—	547,253	—	—	—	547,253	547,252
	967,975	1,777,636	216,719	213,047	—	3,175,377	2,966,077
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les dons et autres éléments	39,099	1,330,594	(216,719)	2,070,076	159,092	3,382,142	3,785,185
Dons à l'Hôpital Montfort	(75,219)	—	(78,795)	(149,478)	(182,888)	(486,380)	(9,746,803)
Dons à l'Institut du savoir Montfort	(55,000)	(2,112,000)	—	—	(216,892)	(2,383,892)	(1,045,000)
Perte réalisées sur disposition d'immobilisations	—	(5,130)	—	—	—	(5,130)	(4,980)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	5,228	(24,806)	—	(83)	5,228	(14,433)	(290,572)
Gains non réalisés sur taux de change	440	—	—	—	440	880	—
	(124,551)	(2,141,936)	(78,795)	(149,561)	(394,112)	(2,888,955)	(11,087,355)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(85,452)	(811,342)	(295,514)	1,920,515	(235,020)	493,187	(7,302,170)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Hôpital Montfort
État de l'évolution des soldes de fonds
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Note	Fonds d'administration	Fonds affectés					2023 Total	2022 Total	
			Gestion du stationnement	Réserve pour infrastructure	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés			Services alimentaires
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds au début		1,452,955	4,153,981	5,100,591	—	(2,866,848)	1,923,360	—	9,764,039	17,066,209
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		(85,452)	(811,342)	—	(295,514)	1,920,515	(235,020)	—	493,187	(7,302,170)
Virements interfonds	12	(10,250)	(355,183)	17,198	295,514	8,211	44,510	—	—	—
Impact cumulatif des réévaluations avantages sociaux futurs		(2,315)	—	—	—	—	—	—	(2,315)	—
Soldes de fonds à la fin		1,354,938	2,987,456	5,117,789	—	(938,122)	1,732,850	—	10,254,911	9,764,039

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

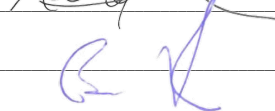
Fondation Hôpital Montfort
État de la situation financière
Exercice terminé le 31 mars 2023

Notes	Fonds d'administration	Fonds affectés						2023 Total	2022 Total
		Gestion du stationnement	Réserve pour infrastructure	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés	Services alimentaires		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$		\$	\$
Actif									
À court terme									
Encaisse	680,456	1,449,605	—	—	152,858	822,756	—	3,105,675	6,096,102
Débiteurs	36,750	338,079	—	—	1,986,224	31,157	3,171	2,395,381	1,772,465
Frais payés d'avance	16,838	31,368	—	—	—	22,731	—	70,937	78,799
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1,785	329,032	—	—	—	1,785	—	332,602	439,841
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(183,685)	(4,105,887)	5,117,789	(71,586)	(892,204)	138,744	(3,171)	—	—
	552,144	(1,957,803)	5,117,789	(71,586)	1,246,878	1,017,173	—	5,904,595	8,387,207
Placements	933,241	3,192,547	—	—	—	933,241	—	5,059,029	2,970,896
Polices d'assurance-vie	35,856	—	—	—	—	—	—	35,856	35,723
Actif incorporel	—	1,504,944	—	—	—	—	36,379	1,541,323	2,052,197
Immobilisations	—	448,560	—	71,586	—	—	—	520,146	537,912
Promesses de dons à recevoir	—	—	—	—	15,000	75,000	—	90,000	180,000
	969,097	5,146,051	—	71,586	15,000	1,008,241	36,379	7,246,354	5,776,728
	1,521,241	3,188,248	5,117,789	—	1,261,878	2,025,414	36,379	13,150,949	14,163,935
Passif									
À court terme									
Créditeurs et frais courus	120,688	200,792	—	—	1,700,000	292,564	—	2,314,044	2,170,296
Payable à long terme	—	—	—	—	500,000	—	—	500,000	2,200,000
Apports reportés afférents à l'actif incorporel	—	—	—	—	—	—	36,379	36,379	—
Avantages sociaux futurs	45,615	—	—	—	—	—	—	45,615	29,600
	166,303	200,792	—	—	2,200,000	292,564	36,379	2,896,038	4,399,896
Engagements contractuels									
Soldes de fonds									
Non affecté	1,354,938	—	—	—	—	—	—	1,354,938	1,452,955
Affectations externes	—	2,987,456	5,117,789	—	(938,122)	1,732,850	—	8,899,973	8,311,084
	1,354,938	2,987,456	5,117,789	—	(938,122)	1,732,850	—	10,254,911	9,764,039
	1,521,241	3,188,248	5,117,789	—	1,261,878	2,025,414	36,379	13,150,949	14,163,935

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil

 administrateur

 administrateur

Fondation Hôpital Montfort
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	493,187	(7,302,170)
Ajustements pour :		
Amortissement de l'actif incorporel	547,253	547,252
Amortissement des immobilisations	85,835	87,899
Variations des gains et pertes non réalisés sur les placements	14,433	290,572
Perte sur disposition d'immobilisation	5,130	4,980
Variations d'avantages sociaux futurs	16,015	2,500
Impact cumulatifs des réévaluations avantages sociaux futurs	(2,315)	—
	1,159,538	(6,368,967)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(622,916)	(348,019)
Frais payés d'avance	7,862	(30,471)
Créditeurs et frais courus	143,748	1,987,143
	688,232	(4,760,314)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(4,735,631)	(283,405)
Disposition de placements	2,740,304	5,564,189
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	(133)	2,510
Acquisition d'immobilisations	(88,366)	—
Disposition d'immobilisations	(21,212)	—
Promesses de dons à recevoir	90,000	90,000
	(2,015,038)	5,373,294
Activités de financement		
Payable à long terme	(1,700,000)	2,200,000
Contribution différée afférent à l'actif incorporel	36,379	—
	(1,663,621)	2,200,000
Variation de la trésorerie	(2,990,427)	2,812,980
Trésorerie au début	6,096,102	3,283,122
Trésorerie à la fin	3,105,675	6,096,102

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

La Fondation de l'Hôpital Montfort (la « Fondation ») a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort et l'Institut du savoir Montfort en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Comptabilité par fonds

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les fonds suivants :

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration comprend les dons sans objets spécifiques, les collectes de fonds générales ainsi que les transactions quotidiennes de la Fondation. Au cours de l'exercice, la Fondation transfère une partie des dons du Fonds d'administration aux Fonds affectés.

Fonds affectés

Le Fonds de gestion du stationnement comprend les fonds excédentaires provenant des opérations au bénéfice de l'Hôpital. Une entente a été signée avec l'Hôpital Montfort qui spécifie que les soldes de fonds doivent être conservés par la Fondation jusqu'à l'échéance de l'entente en 2025. Une partie des soldes de fonds est réservée pour subvenir aux besoins en infrastructure (réserve pour infrastructure); à l'échéance de l'entente, ce montant sera transféré à l'Hôpital Montfort. La balance du Fonds de gestion du stationnement sera conservée par la Fondation qui pourra l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Le Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort comprend des dépenses encourues pour appuyer l'Hôpital dans la réalisation de ses objectifs.

Le Fonds de campagne de financement comprend les activités liées aux campagnes de financement majeures pour des projets spécifiques.

Le Fonds de dons désignés comprend les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières autres que les campagnes de financement majeures.

Le Fonds de services alimentaires comprend la signature avec Starbucks d'un contrat de licencié d'une durée de 10 ans débutant à la date d'ouverture du café, qui aura lieu en 2023-2024. Santé Montfort s'est engagé envers la Fondation de l'Hôpital Montfort à agir à titre d'opérateur du café Starbucks, ce qui implique de gérer et de superviser l'exploitation du café pour cette même durée. De plus, tous les risques et avantages économiques futurs ont été transférés à Santé Montfort.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Constatation des produits

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.

Les produits de collecte de fonds sont constatés dans l'exercice au cours duquel la collecte a lieu, que la somme est établie ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de stationnement sont constatés lorsque le service est rendu, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'initiatives commerciales sont constatés à la juste valeur lorsque les ententes commerciales sont dues et livrées.

Les produits d'intérêts sont constatés dans leurs fonds respectifs lorsqu'ils deviennent exigibles.

Apports de services

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Promesses de dons

Une promesse de don pour les montants à recevoir dans le prochain exercice est comptabilisée à titre d'actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale qui sont comptabilisées au prix coûtant.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des titres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers (suite)

Les actifs financiers, inclus dans les débiteurs, sont évalués au coût après amortissement, tandis que les placements et l'encaisse sont évalués à la juste valeur.

Les passifs financiers, inclus dans les créditeurs et frais courus, sont évalués au coût après amortissement.

Polices d'assurance-vie

Les polices d'assurance-vie sont comptabilisées à titre de produits lorsque la Fondation devient le bénéficiaire. La juste valeur des polices d'assurance-vie correspond approximativement à leur valeur de rachat.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans, alors que la licence d'opération de Starbucks est amortie sur 10 ans.

Apports reportés afférent aux actifs incorporels

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont reportés et amortis selon les méthodes et les taux d'amortissement correspondant aux actifs incorporels.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement	3 ans et 10 ans
Équipement lié au stationnement	3 ans à 15 ans
Ameublement et équipement	10 ans et 15 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Réduction de valeur des immobilisations

La Fondation comptabilise en charges une perte de valeur dans l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Avantages sociaux futurs

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est déterminé de façon actuarielle et est comptabilisé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de services.

Les gains ou pertes actuariels sont constatés immédiatement dans l'état de l'évolution de l'actif net à la date des modifications.

3. Débiteurs

	Notes	Fonds affectés					2023	2022
		Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Campagne de financement	Dons désignés	Services alimentaires		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Hôpital Montfort, sans intérêt		18 405	66 351	626	-	-	85 382	78 056
Santé Montfort, sans intérêt		-	74 577	-	-	-	74 577	24 590
Institut du savoir Montfort, sans intérêt		515	858	-	-	-	1 373	1 402
Taxes à la consommation		6 440	51 788	873	6 157	3 171	68 429	43 531
Stationnement		-	144 505	-	-	-	144 505	98 114
Promesses de dons	8	-	-	1 984 725	25 000	-	2 009 725	1 519 001
Collecte de fonds		11 390	-	-	-	-	11 390	7 771
		36 750	338 079	1 986 224	31 157	3 171	2 395 381	1 772 465

4. Placements

	Juste valeur \$	2023 Valeur comptable \$	Juste valeur \$	2022 Valeur comptable \$
Institutions financières				
Dépôt à terme à un taux de 1,20 % échéant en novembre 2022	—	—	410,000	410,000
Obligation à un taux variant de 2,088 % à 5,30 % échéant entre mai 2023 et février 2033	1,064,566	1,104,069	317,096	343,782
Actions canadiennes	121,145	127,580	5,944	5,861
Fédéral, provincial et municipal				
Obligations à taux variant de 1,25 % à 3,75 % échéant entre octobre 2023 et mai 2033	2,819,803	2,931,790	2,653,800	2,758,466
Entreprises privées				
Obligation à un taux de 2,90% échéant en août 2026	28,502	27,852	—	—
Actions canadiennes	619,952	626,253	—	—
Actions américaines et internationales	706,524	688,096	—	—
Intérêt courus	31,138	31,138	23,897	23,897
	5,391,630	5,536,777	3,410,737	3,542,006
Placements réalisables au cours du prochain exercice	332,602	333,712	439,841	439,758
	5,059,029	5,203,064	2,970,896	3,102,248

5. Polices d'assurance-vie

Le montant de 35 856 \$ (2022 – 35 723 \$) représente la valeur de rachat des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur réalisable au moment du décès des donateurs totalise 310 000 \$ (2022 – 310 000 \$).

6. Actifs incorporels

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2023 Valeur nette \$	2022 Valeur nette \$
Licence d'utilisation du stationnement	10,945,055	9,440,111	1,504,944	2,052,197
Licence Starbucks	36,379	—	36,379	—
	10,981,434	9,440,111	1,541,323	2,052,197

7. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2023 Valeur nette \$	2022 Valeur nette \$
Fonds d'administration Équipement	7,573	7,573	—	1
Fonds Gestion du stationnement Équipement lié au stationnement	818,700	370,140	448,560	440,547
Appui à l'Hôpital Montfort Ameublement et équipement	321,723	250,137	71,586	97,364
	1,147,996	627,850	520,146	537,912

Au cours de l'exercice, la Fondation a acquis des immobilisations pour une valeur de 109 580 \$ (nul en 2022) et a disposé d'immobilisations pour une valeur de 21 212 \$ (41 924 \$ en 2022).

8. Promesses de dons à recevoir

Les promesses de dons à recevoir sont composées de donateurs avec lesquels la Fondation a un engagement. Les promesses de dons sont sans intérêt. Les versements à recevoir au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	Notes	Campagne de financement \$	Dons désignés \$	Total \$
2023-2024		1 984 725	25 000	2 009 725
2024-2025		5 000	25 000	30 000
2025-2026		5 000	25 000	30 000
2026-2027		5 000	25 000	30 000
		1 999 725	100 000	2 099 725
Tranche à court terme	3	1 984 725	25 000	2 009 725
		15 000	75 000	90 000

Au 31 mars 2023, la Fondation a des promesses de dons confirmées non inscrites à l'état de la situation financière totalisant :

	Campagne de financement \$
2023-2024	474 975
2024-2025	1 504 669
2025-2026	513 128
2026-2027	994 828
	3 487 600

La Fondation a finalisé la campagne de financement pour le projet du Carrefour santé Aline-Chrétien. L'objectif de la campagne était de prélever une somme de 12M \$, représentant la part locale du coût pour le projet. La campagne a prélevé un total de versements et de promesses de dons pour une valeur cumulative de 11,6M \$ (8,6M \$ en 2022) en date du 31 mars 2023.

9. Marge de crédit

Au cours de l'année, la Fondation a obtenu une marge de crédit autorisée de 2 500 000\$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel augmenté de 1%. Cette marge de crédit est entièrement garantie par nantissement de dépôts à terme d'un montant minimal de 5 000 000\$ et d'une garantie de 2 500 000\$ de l'hôpital Montfort. Au 31 mars 2023, la marge de crédit était inutilisée.

10. Passif

	Fonds affectés					2023	2022
	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Campagne de financement	Dons désignés	Services alimentaires		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Hôpital Montfort, sans intérêt	69 862	13 166	2 200 000	39 034	-	2 322 062	4 285 490
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	-	-	-	110 000	-	110 000	-
Santé Montfort, sans intérêt	956	-	-	-	-	956	-
Frais courus	8 680	3 500	-	1 500	-	13 680	15 827
Fournisseurs	11 440	184 126	-	49 530	-	245 096	29 479
Revenu reporté	29 750	-	-	92 500	-	122 250	39 500
	120 688	200 792	2 200 000	292 564	-	2 814 044	4 370 296
Long terme	-	-	(500 000)	-	-	(500 000)	(2 200 000)
Portion court terme	120 688	200 792	1 700 000	292 564	-	2 314 044	2 170 296

La campagne de financement inclus un montant de 1 700 000 \$ qui est repayable en 2024 et 500 000 \$ qui est repayable en mars 2025. Tous les montants sont exempts d'intérêt.

11. Apports reportés afférents à l'actif incorporel

	2023	2022
	\$	\$
Solde d'ouverture	-	-
Contribution reçue	36 379	-
Amortissement	-	-
Solde de fermeture	36 379	-

12. Virements interfonds

	Fonds affectés					
	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Réserve pour infrastructure	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Notes						
A	(8 211)	—	—	—	8 211	—
B	—	(295 514)	—	295 514	—	—
C	—	66 711	(66 711)	—	—	—
D	(44 510)	—	—	—	—	44 510
E	42 471	(42 471)	—	—	—	—
F	—	(83 909)	83 909	—	—	—
	(10 250)	(355 183)	17 198	295 514	8 211	44 510

- A. Un montant de 8 211 \$ (10 073 \$ en 2022) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de campagne de financement pour la présentation de dons désignés reçus.
- B. Un montant de 295 514 \$ (251 555 \$ en 2022) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort pour financer les dépenses encourues au nom de l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice.
- C. Un montant de 66,711 \$ (41 195 \$ en 2022) a été transféré du Fonds de réserve pour infrastructures au Fonds de gestion du stationnement pour financer les dépenses de réfection encourues au cours de l'année.
- D. Un montant de 44 510 \$ (3 900 \$ en 2022) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de dons désignés pour financer la gestion effectuée par le personnel de la Fondation et pour la présentation de dons désignés.
- E. Un montant de 42 471 \$ (100 000 \$ en 2022) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'administration pour financer la gestion du stationnement effectuée par le personnel de la Fondation.
- F. Un montant de 83 909 \$ (123 368\$ en 2022) tiré des intérêts sur placements a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds de réserve pour infrastructures.

13. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) *Risque de change*

La risque de change est le risque associé à l'incertitude liée aux fluctuations des devises. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard des placements en actions américaines et internationales.

b) *Risque de prix*

Le risque de prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses placements en actions.

13. Instruments financiers (suite)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux investissements à taux fixes ainsi que les débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque principal pour la Fondation concerne le repaiement de leurs passifs à court terme.

e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque principal pour la Fondation concerne ses investissements à taux fixes. Le risque est mitigé lorsque les investissements sont conservés jusqu'à maturité.

14. Opérations entre apparentés

Stationnement

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	2023	2022
	\$	\$
Produits reçus de Santé Montfort	129 210	82 710
Recouvrement des frais d'exploitation liés au stationnement reçus de Santé Montfort	123 392	105 821
Total ^(a)	252 602	188 531

(a) Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 237 737 \$ (179 016 \$ en 2022) représentant un écart de 14 865 \$ (9 514 \$ en 2022) qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation sur les produits reçus de Santé Montfort qui diffère entre les deux entités.

Dons

La Fondation a fait des dons totalisant 336 902 \$ (100 799 \$ en 2022) pour les opérations courantes et 149 478 \$ (9 646 004 \$ en 2022) pour le Carrefour santé Aline-Chrétien à l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice ainsi que des dons totalisant 2 383 892 \$ (1 045 000 \$ en 2022) à l'Institut du savoir Montfort.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Licence Starbucks

Dans l'exercice, Santé Montfort a effectué une contribution de 36,379\$ pour couvrir le coût de la licence Starbucks. Le montant sera différé et amorti sur la durée de vie utile de la licence.

14. Opérations entre apparentés (suite)

Salaires et avantages sociaux

Le salaire des employés de la Fondation est payé par le biais du système de paie de l'Hôpital. La Fondation rembourse les sommes périodiquement à l'Hôpital. La Fondation participe au Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Tous les employés à temps complet doivent obligatoirement adhérer au HOOPP. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés occasionnels et à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, s'élève à 58 204 \$ (48 255 \$ en 2022). Selon les états financiers audités les plus récents au 31 décembre 2022, le régime de retraite HOOPP est en situation de surplus.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Fondation offre également à ses employés des soins de santé, des soins dentaires et des assurances vie et continue de leur offrir ces avantages après leur départ à la retraite. L'obligation liée à ces avantages est basée sur l'évaluation actuarielle datée au 31 mars 2023 (l'obligation liée aux avantages de 2022 est basée sur l'évaluation actuarielle effectuée au 31 mars 2019 et extrapolée pour l'année terminée le 31 mars 2022). Les informations relatives à ces avantages se présentent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Situation du régime		
Obligation au titre des prestations constituées au début	29 600	27 100
Coût des services courants	11 700	2 600
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 000	700
Paiements des prestations	—	(800)
Perte actuarielle	2 315	—
Obligation au titre des prestations constituées à la fin	45 615	29 600

La charge de l'exercice se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Coût des services courants	11 700	3 600
Intérêts sur l'obligation liée aux bénéfices conservés à la retraite	2 000	700
Total de la charge	13 700	4 300

Hypothèses actuarielles

	%	%
Taux d'actualisation sur l'obligation	4.04	3.89
Augmentation des coûts dentaires	4.00	4.00
Augmentation des coûts des soins de santé	5.00	5.00

15. Engagements contractuels

En 2020, la Fondation s'est engagée à verser, en vertu d'une entente avec l'Université d'Ottawa et l'Institut du savoir Montfort, un montant total de 500 000 \$ pour la Chaire de recherche en médecine familiale sur une période de dix ans, débutant en janvier 2021. La fondation s'est également engagée à verser la portion reçue de l'Université d'Ottawa (1 000 000 \$) qui est maintenue dans les dons désignés.

Durant l'année, un montant de 150 000 \$ (150 000 \$ en 2022) a été remis à l'Institut du savoir Montfort pour la Chaire de recherche, ce qui laisse les montants suivants à payer par la Fondation :

	Chaire de recherche	Contribution de l'université d'Ottawa	Total
	\$	\$	\$
Les versements pour les prochains exercices sont les suivants :			
2023-2024	50 000	100 000	150 000
2024-2025	50 000	100 000	150 000
2025-2026	50 000	100 000	150 000
2026-2027 et suivantes	237 500	475 000	712 500
	387 500	775 000	1 162 500
Versé en 2020-2021	12 500	25 000	37 500
Versé en 2021-2022	50 000	100 000	150 000
Versé en 2022-2023	50 000	100 000	150 000
Total	500 000	1 000 000	1 500 000

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme avec celle de l'exercice 2023.